

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon, tenue le mercredi 20 juin 2018 à la salle du conseil à 19 h et à laquelle sont présents les conseillers et conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M<sup>me</sup> Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M<sup>me</sup> Nathalie Simard, M<sup>me</sup> Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

158-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

30- Affaires nouvelles

B) Embauche surveillant-sauveteur plage

24- DOSSIER DÉPHOSPHATATION EAUX USÉES

Suite à une réponse négative de la direction régionale du MDDELCC au sujet de la demande de révision des exigences de rejet des eaux usées, une nouvelle lettre de contre-argument a été transmise au ministère par les municipalités concernées.

La position du ministère demeure la même et il exige que la municipalité mandate un consultant par résolution pour produire un plan d'action et les études nécessaires à l'installation d'équipements de réduction du phosphore.

On décide d'attendre avant d'accorder tout mandat, les démarches politiques étant toujours en cours.

Par ailleurs, Ville de Roberval, qui était porte-parole du dossier pour les municipalités a reçu les factures additionnelles des consultants qui ont accompagné nos municipalités tout au long de cette démarche. Les factures d'Environnement CA et de Norda Stelo s'élèvent à 7 214.09 \$. La part de notre municipalité se situe autour de 10 %.

159-06-18 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de payer notre part des coûts engagés pour les démarches selon le principe en prorata de la population.

25- COMPLEXE COMMUNAUTAIRE GRANDMONT

Ce point est reporté.

26- CAMP DE JOUR 2018 – DEMANDE DE PROLONGATION

Le comité des loisirs adresse une demande et recommande au conseil de prolonger la durée des camps de jours (terrain de jeux) de deux semaines soit du 13 au 23 août. L'impact de cette demande est l'embauche de deux animateurs de terrain de jeux pour deux semaines additionnelles à raison de 40 heures par semaine.

Le comité des ressources humaines a analysé la demande et recommande au conseil d'accepter la demande de prolongation conditionnellement à une contribution du service des loisirs pour faire en sorte que le coût additionnel net à assumer par la municipalité soit de 1 000 \$.

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs a effectué un sondage auprès des parents qui ont inscrit leurs enfants au camp de jour et que parmi les répondants, plus d'une vingtaine de familles ont répondu positivement;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'école primaire débutent l'école seulement le jeudi 30 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du service des loisirs est de bien remplir ses obligations et assurer la croissance de ses offres;

CONSIDÉRANT QUE des frais d'inscriptions additionnels seront exigés pour le prolongement du service;

160-06-18 À CES CAUSES, il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de prolonger la durée des camps de jours (terrain de jeux) de deux semaines soit du 13 au 23 août et que deux (2) animateurs soient embauchés pour ce service à raison de 40 heures par semaine, conditionnellement au remboursement d'une partie des coûts par le comité des loisirs afin que la municipalité assume une dépense nette de 1 000 \$.

#### 27- RAPPORT FINANCIER 2017

Le rapport financier 2017 est déposé.

L'exercice financier s'est terminé par un surplus de 327 060 \$.

161-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport financier 2017 tel qu'il est déposé.

#### 28- RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

M. le maire fait la lecture et dépose son rapport sur les faits saillants au 31 décembre 2017.

#### 29- RAPPORT DES SOUMISSIONS – INGÉNIERIE PLANS ET DEVIS CHEMIN DU GOLF

M. Dany Dallaire dépose le rapport d'analyse des soumissions pour les services professionnels en ingénierie en vue de la préparation des plans et devis pour l'amélioration d'une partie du chemin du Golf.

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour les services professionnels d'ingénierie en vue de la préparation de plans et devis pour le projet d'amélioration d'une partie du chemin du Golf incluant une piste cyclable;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions ont été déposées à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le pointage intérimaire obtenu par les soumissionnaires est le suivant :

- Stantec Experts Conseil ltée 86.83
- WSP 83.58
- Tetra Tech 64.33

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée par Tetra Tech a été rejetée, n'ayant pas obtenu le pointage minimum requis de 70;

CONSIDÉRANT QUE le pointage final obtenu par les soumissionnaires est le suivant, en application des formules prévues aux documents d'appel d'offres :

- Stantec Experts Conseil ltée
  - Prix 45 990 \$
  - Pointage final 29.75
- WSP
  - Prix 23 684.85 \$
  - Pointage final 56.40

CONDISÉRANT QUE la soumission déposée par WSP est la plus avantageuse;

162-06-18 À CES CAUSES, il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat de services professionnels en ingénierie pour le projet décrit ci-dessous à la firme WSP pour un prix de 23 684.85 \$ taxes incluses.

### 30- AFFAIRES NOUVELLES

#### B) Embauche surveillant-sauveteur plage

M. Dany Dallaire dépose le contrat de travail avec M<sup>me</sup> Dorianne Villeneuve, concernant l'embauche d'un surveillant-sauveteur plage pour la saison 2018. Le contrat prévoit une rémunération au taux de 20 \$ l'heure.

163-06-18 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Michel Tremblay, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le contrat et d'autoriser le directeur général à signer ledit contrat de travail.

### 31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 32- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 36, M<sup>me</sup> Nathalie Simard propose la levée de l'assemblée.

---

Maire

---

Directeur général